

Guide à la plantation de haie

1. Préparation du sol (septembre/octobre)

- **désherbage mécanique** préalable sur une largeur de 2 à 3 m pour faciliter l'intervention des outils de travail du sol ;
- **décompactage** : sous-solage à 50 cm tout au long des lignes de plantation de manière croisée sur une largeur d'au moins **2 mètres** pour une haie simple rang et au moins **3 mètres** pour une haie double rang afin de favoriser l'installation des plants ;
- **travail d'affinage** du sol sur 30 cm pour obtenir l'équivalent d'un lit de semence (vibroculteur, herse rotative,...).



Remarque : Pour vérifier la qualité du travail, effectuer un test à la bêche plate : enfoncer la lame dans le sol, elle devra pénétrer sur au moins 30 cm sans effort.

2. Réception des fournitures (fin octobre)

Il s'agit d'une mise à disposition sur certains sites répartis sur le département. Selon les besoins de votre projet, vous serez invités par le COPAGE à venir récupérer les fournitures suivantes : paillage (rouleau ou dalle), tuteurs, agrafes (uniquement pour les dalles de paillage), gaines de protection. Les quantités sont indiquées sur votre fiche projet. Le planteur s'assure d'avoir le véhicule nécessaire pour charger le matériel.

Remarque :

- Un rouleau de paillage (longueur 25m) fait 1m10 de hauteur pour 60 cm de diamètre ;
- Le paillage en rouleau peut être disposé avant la réception des plants (voir partie « pose du paillage »).



agrafe



rouleau de paillage



tuteur



gaine de protection

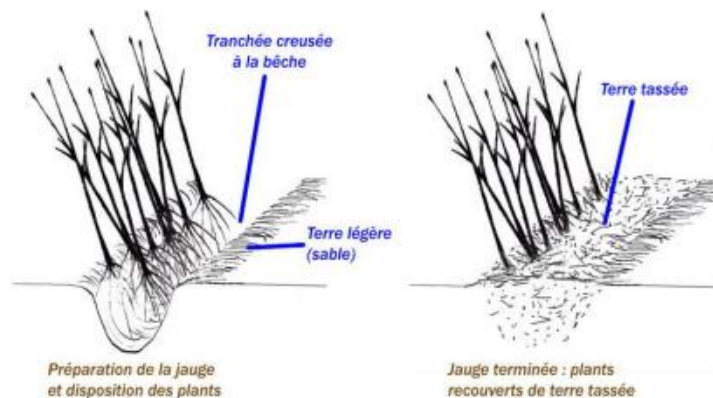
3. Réception et stockage des plants (novembre-décembre)

De même, la mise à disposition des plants se fait sur le site où vous avez récupéré les fournitures. Le COPAGE vous informe sur la date de livraison.

Si la plantation ne se réalise pas dans les 24 heures suivant la livraison, les plants en racine nue devront être mis en jauge (dans une tranchée de 30 cm de profondeur, 50 cm de large) et inclinés à 45°.

Pour la jauge, il faut ainsi prévoir un espace de stockage et une terre suffisamment fine (un potager par exemple). Chaque fagot de plants devra être ouvert pour éviter que les racines soient trop serrées une fois mises en jauge.

Remarque : Dessiner un plan de la jauge afin de pouvoir reconnaître les essences lorsque vous sortirez les plants de la jauge.



ATTENTION : Les plants pourront se garder en jauge plusieurs semaines, mais au-delà, ils risquent de se déshydrater (humidifier au besoin) ou de former des nouvelles racines (parfois entremêlées entre plants voisins) quand les conditions propices à la reprise végétation se présentent.

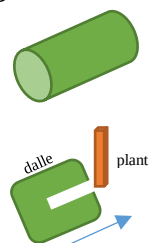
4. Le chantier de plantation (décembre-mars)

4.1 Pose du paillage

Elle est réalisée juste après le travail du sol ou juste après la plantation selon le mode de paillage :

- **paillage rouleau :** à disposer avant ou après la plantation. On peut utiliser une dérouleuse ou simplement le dérouler à la main. Essayer de recouvrir les bords sur 10 cm pour stabiliser le paillage. *Remarque :* pour une haie double rang, laissez un espace entre les deux rouleaux afin que les deux rangs de plantation soient espacés d'au moins 1,25 mètre.

- **paillage dalle :** à disposer après la plantation et le stabiliser avec 3 agrafes métalliques fixées dans le sol avec un marteau



4.2 Piquetage

À l'aide d'un décamètre, marquer tous les « x » mètres (avec « x » la distance entre deux arbres) et marquer tous les mètres pour positionner les arbustes et buissons entre les arbres

L'objectif est que la distance entre deux arbres soit constante (si on a défini 10 m dans l'étude préalable, l'agriculteur plante un arbre tous les 10 mètres).

4.3. Ouverture des fentes de plantation

Pour les rouleaux :

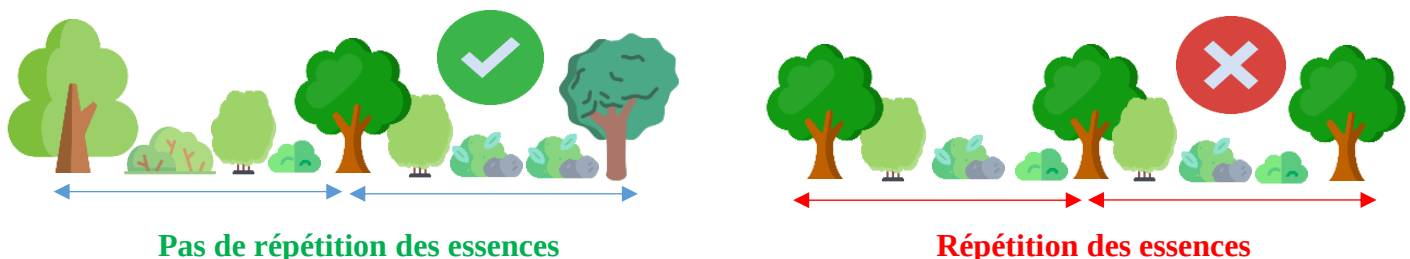
- Avant plantation : à l'aide d'un cutter, ouvrir deux fentes en croix de 20 à 30 cm tous les mètres.
- Après plantation : inciser les bords du paillage sur une largeur de 55cm tous les mètres afin d'insérer/emboîter le paillage entre chaque plant.



Pour les dalles de paillage : elles se mettent après la plantation et sont déjà fendues.

4.5 Tri et répartitions des plants

Nous conseillons de planter les essences de façon non-séquentielle pour avoir un rendu plus naturel. Commencez par piocher un arbre qui définira le début de plantation. Ensuite, tous les mètres et jusqu'au prochain arbre, positionnez les plants tirés aléatoirement parmi les buissons et arbustes.



ATTENTION : Éviter de laisser pendant plusieurs minutes les plants exposés au soleil et au vent. Les jeunes racines peuvent rapidement se dessécher.

Remarque :

- La distance entre 2 arbres est constante
- L'enchaînement des essences d'arbres, d'arbustes et de buissons est aléatoire
- La succession de 2 ou 3 plants (arbustes et buissons) d'une même essence n'est pas problématique. Pour les arbres, éviter d'avoir une succession de 2 plants d'une même essence.
- Avant de distribuer les protections anti-gibier et leurs tuteurs, assurez-vous que la mise en terre des plants soit terminée. Les plants sont prioritaires.

4.6. Mise en terre des plants

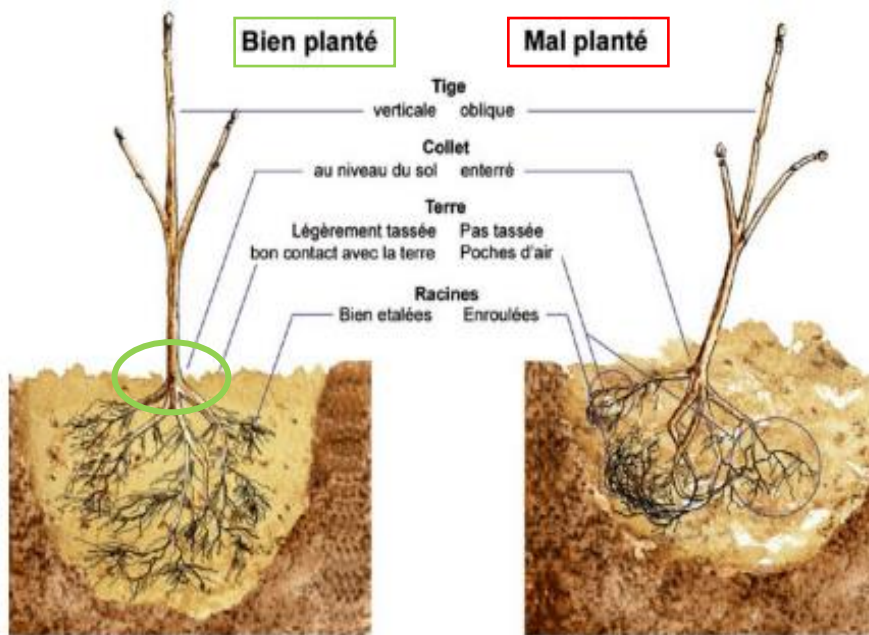
1) **L'habillage des plants en racine nue** : consiste à couper les bouts des racines trop longues (> 20 cm) afin de favoriser la reprise des plants et limiter les problèmes d'enroulement des racines.



2) **Le pralinage racinaire** : humidification des racines jusqu'au collet, avec un mélange riche en éléments nutritifs (1/3 de terre, 1/3 d'eau et 1/3 de bouse). Planter immédiatement après pralinage pour ne pas laisser sécher le pralin autour des racines.



3) **La mise en terre** : à l'aide d'une bêche plate, réaliser un trou de plantation dans les fentes précédemment réalisées. Glisser le plant dans le trou en veillant à ce que le collet (partie intermédiaire entre les racines et la tige) soit juste au-dessus du niveau du sol et les racines réparties de manière relativement uniforme.

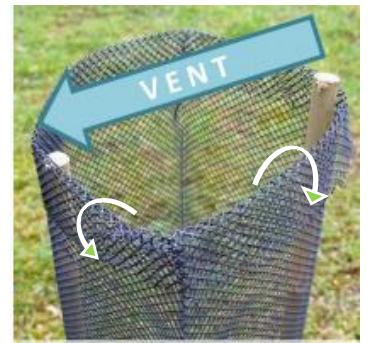


4) **Tassement de la terre** : à la main ou au pied, appliquez une pression légère sur la terre au pied du plant afin d'enlever les poches d'air entre les mottes.

5) **Arrosage** : au fur et à mesure que la plantation progresse, arroser en apportant 5 à 10 litres par plant, afin de limiter la formation de bulles d'air dans le sol et créer un réservoir pour les mois à venir.

4.7 Pose des gaines de protection

- Enfoncer un premier tuteur en acacia (150 cm pour les arbres ou 90 cm pour les arbustes et buissons) de 20 à 30 cm dans le sol à travers le paillage ; le placer à environ 15 cm du plant. Assurez-vous de planter le premier tuteur face au vent dominant.
- Écarter ensuite avec les deux mains la gaine de protection (120 cm pour les arbres et 60 cm pour les arbustes et buissons) et la glisser autour du plant.
- Enfoncer le second tuteur dans l'axe du vent dominant (acacia 150 cm pour les gaines hautes et bambou 80 cm pour les gaines basses). Cela limite la prise au vent de la gaine. Les deux tuteurs sont sensés maintenir la gaine ouvert.
- Faire un ourlet au sommet de la gaine pour éviter que l'extrémité abîme les plants qui pourraient osciller au vent et afin de donner une forme plus cylindrique à la gaine.



Remarque : les tuteurs sont utiles pour maintenir la gaine de protection droite même en cas de vent. Ainsi, il faut les planter le plus loin possible du plant afin que la gaine soit la plus ouverte possible lorsqu'on l'installe.

4.8 Installation de la clôture

- Dans le cas où la plantation a lieu sur une parcelle pâturée, une mise en défens est obligatoire pour assurer le bon développement de la haie.
- Voici l'espacement à prévoir entre deux clôtures :
 - haie simple : au minimum 2 mètres
 - haie double : au minimum 3 mètres
 - par rang supplémentaire : au moins 1,25 mètres

